

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kaltschweissmittel Typ C

Date de révision: 21.04.2020

Code du produit: 189990

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Kaltschweissmittel Typ C

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Kaltschweissmittel für PVC

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Klebag AG	
Rue:	Herdern 13	
Lieu:	CH-6373 Ennetbürgen	
Téléphone:	041 624 40 50	Téléfax: 041 620 62 85
e-mail:	info@klebag.ch	
Interlocuteur:	Dr. W. Gaede	Téléphone: 041 624 4052 (Bürozeiten)
e-mail:	gaede.wolfgang@klebag.ch	
Internet:	www.klebag.ch	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

079 372 40 56
STIZ: 044 251 51 51 (Kurzwahl 145)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kaltschweissmittel Typ C

Date de révision: 21.04.2020

Code du produit: 189990

Page 2 de 9

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser Mousse. pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Adhésifs, produits d'étanchéité

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
646-06-0	1,3-Dioxolane Ultra Pure			50 - 60 %
	211-463-5			
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2A; H225 H319			
108-94-1	cyclohexanone			12 - 14 %
	203-631-1	606-010-00-7		
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4; H226 H332			
78-93-3	butanone; éthylméthylcétone			3 - 7 %
	201-159-0	606-002-00-3		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

Es sind keine zusätzlichen Inhaltsstoffe vorhanden die nach dem aktuellen Wissenstand des Lieferanten in den zutreffenden Konzentrationen als gesundheits- oder umweltschädlich eingestuft sind, PBT- oder vPvB-Stoffe sind oder welche einen Arbeitsplatzgrenzwert haben und daher in diesem Abschnitt angegeben werden müssten.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Demander immédiatement un avis médical.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kaltschweissmittel Typ C

Date de révision: 21.04.2020

Code du produit: 189990

Page 3 de 9

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Extincteur à sec, mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée ne doit pas se répandre dans les canalisations.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Assurer une aération suffisante.

Eviter la formation d'aérosols. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge.

matière inadéquate pour recueillir le produit: Solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

Préventions des incendies et explosion

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Information supplémentaire

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Protéger contre: forte chaleur.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kaltschweissmittel Typ C

Date de révision: 21.04.2020

Code du produit: 189990

Page 4 de 9

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
646-06-0	1,3-Dioxolane	20	62		VME 8 h	
78-93-3	2-Butanone	200	590		VME 8 h	
		200	590		VLE courte durée	
108-94-1	Cyclohexanone	25	100		VME 8 h	
		50	200		VLE courte durée	

Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
108-94-1	Cyclohexanone	Cyclohexanol total	12 mg/l	U	b, c
78-93-3	2-Butanone (Méthyléthylcétone)	2-Butanone (MEK)	2 mg/l	U	b

Conseils supplémentaires

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Mesures d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : DIN EN 374 Empfehlung der Firma KCL GmbH, Deutschland:

Handschuhtyp: VITOJECT 890; Materialstärke 0.7 mm; Methode: DIN EN 374

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Protection corporelle: Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.
vêtement de protection: aus Fibres naturelles (coton)

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante. Modèles de protection respiratoire

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kaltschweissmittel Typ C

Date de révision: 21.04.2020

Code du produit: 189990

Page 5 de 9

recommandés : Filterkombination A1-P2 (Kennfarbe braun - weiss)

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide:
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point de fusion:	- 108.5 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	ca. 66 °C
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'éclair:	- 21.5 °C DIN 51755

Inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	1.5 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	12.0 vol. %
Température d'inflammation:	ca. 215 °C DIN 51794
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité (à 20 °C):	ca. 0.95 g/cm ³
Densité apparente:	non applicable
Hydrosolubilité:	insoluble
Viscosité dynamique:	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Formation de: Gaz / vapeurs, inflammable.

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre: forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Acide, concentré. Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereuxEn cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂).

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kaltschweissmittel Typ C

Date de révision: 21.04.2020

Code du produit: 189990

Page 6 de 9

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DL50: Rat: 4400 mg/kg

CL50: Rat: 55 - 60 mg/l/4 h

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
108-94-1	cyclohexanone				
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 1.5 mg/l			

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

Risque de résorption dermique.

Expériences tirées de la pratique**Observations relatives à la classification**

Aucune donnée disponible

Observation diverses

aucune/aucun

Information supplémentaire

aucune/aucun

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kaltschweissmittel Typ C

Date de révision: 21.04.2020

Code du produit: 189990

Page 7 de 9

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
108-94-1	cyclohexanone	0,81

12.4. Mobilité dans le sol

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

non applicable

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

080111 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution, de l'utilisation et du décapage de peintures et de vernis; Déchets de peintures et de vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet spécial

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

080111 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution, de l'utilisation et du décapage de peintures et de vernis; Déchets de peintures et de vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 1133
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ADHÉSIFS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	640D
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	33

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kaltschweissmittel Typ C

Date de révision: 21.04.2020

Code du produit: 189990

Page 8 de 9

Code de restriction concernant les tunnels: D/E

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1133

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ADHESIVES containing flammable liquid

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 3

Marine polluant: •

Quantité limitée (LQ): 5 L

EmS: F-E, S-D

Autres informations utiles (Transport maritime)
: 944

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1133

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ADHESIVES containing flammable liquid

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 3

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 305

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 307

IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

Autres informations utiles (Transport aérien)
: Y305

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation nationale

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Gegenüber Fassung 2019 Änderungen in folgenden Abschnitten: 7, 10, 14, 15, 16

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kaltschweissmittel Typ C

Date de révision: 21.04.2020

Code du produit: 189990

Page 9 de 9

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)